

Franckesche Stiftungen zu Halle

Introduction A La Grammaire Des Dames

Choffin, David Etienne

Berlin, 1783

VD18 12665835

Chapitre II.

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

[urn:nbn:de:hbz:ha33-1-195652](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:ha33-1-195652)

Histoires tirées de l'Evangéliste St. Luc.

CHAPITRE II.

Histoire de la Naissance de JESUS-CHRIST.

En ce tems-là, on publia un Edit de César Auguste, pour faire un dénombrement des habitans de toute la terre. Ce dénombrement se fit, avant que Quirinus fût Gouverneur de Syrie. Et tous alloient se faire enrégitrer, chacun dans sa ville. Joseph aussi, parce qu'il étoit de la maison & de la famille de David, partit de Nazareth, ville de Galilée, & vint en Judée, à la ville de David, nommée Bethlehem; pour se faire enrégitrer avec Marie son épouse qui étoit enceinte. Pendant qu'ils étoient en ce lieu, le tems auquel elle devoit accoucher arriva. Et elle mit au monde son fils premier-né; & l'ayant emmaillotté, le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie.

Il y avoit en ce quartier-là des bergers, qui se tenoient dans les champs, & qui gardoient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit. Et tout à coup, un ange du Seigneur se présenta à eux, & la gloire du Seigneur les environna de sa lumière: ce qui les remplit d'une grande frayeur. Alors l'ange leur dit; n'ayez point de peur: car je *viens* vous annoncer une nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et vous le connoîtrez à ceci: C'est que vous trouverez l'enfant, enveloppé de langes, & couché dans une crèche. Au même instant, il se joignit à l'ange une troupe nombreuse de l'armée celeste; louant Dieu, & disant: Gloire soit à Dieu, au plus haut des Cieux, paix sur la terre; bienveillance envers les hommes. Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent les uns aux autres; allons jusqu'à Bethlehem, voyons ce qui est arrivé, que le Seigneur nous a fait connoître. Ils y allèrent donc en diligence; & ils trouvèrent

Marie